

FAITS SAILLANTS

RÉSULTATS FINANCIERS 2021-2022

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

31 OCTOBRE 2022

Faits saillants de l'exercice financier 2021-2022

Budget	Revenus	Dépenses	Excédent	Impact de la pandémie de COVID-19
1 287 M\$	1 438 M\$	1 382 M\$	56 M\$	-13,5 M\$
Population scolaire	Employés	Masse salariale	Déficit du maintien d'actif	Valeur de remplacement des actifs
110 620	18 726	1 088 M\$	967 M\$	7,4 G\$
Écoles primaires	Services de garde	Écoles secondaires	Écoles de métiers de la formation professionnelle	Centres de formation générale des adultes
132	124	37	9	15

Sommaire des résultats financiers

Pour l'année scolaire 2021-2022, le Centre de services scolaire de Montréal, (ci-après le « Centre de service scolaire ») a réalisé un excédent de 56 M\$ comparativement à un déficit de 57 M\$ en 2020-2021.

L'excédent est attribuable en grande partie aux revenus de subventions relativement aux offres salariales du gouvernement et au maintien de l'équité salariale, qui ont été constatés dans l'année financière 2021-2022, alors que la provision pour ces éléments était présentée dans nos dépenses en 2020-2021. Au 30 juin 2021, les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ne nous permettaient pas d'enregistrer un revenu de subvention à recevoir relativement à ces provisions. Cette situation s'est appliquée à tous les centres de services scolaires et commissions scolaires de la province.

Résultat net et résultat net ajusté¹

En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau 1, le surplus net ajusté¹ de l'exercice 2021-2022

a été de 2,9 M\$ comparativement à un surplus net ajusté de 2,8 M\$ pour l'exercice 2020-2021.

Tableau 1

Ajustements au résultat net ¹	30 juin 2022 \$	30 juin 2021 \$
Surplus (déficit) de l'exercice	56 448 267	(57 049 105)
Compensation financière reçue en 2020-2021 pour la perte de revenu de la formation professionnelle de l'année 2019-2020		(22 992 287)
Surplus (déficit) révisé	56 448 267	(80 041 392)
Impacts financiers liés à la pandémie de COVID-19	13 523 009	(848 877)
Provision relative aux offres salariales de 2020-2021	(70 207 664)	70 207 664
Provision relative au maintien de l'équité salariale de 2020-2021	(13 474 862)	13 474 862
Allocations à recevoir pour les provisions de 2020-2021	12 575 763	
Provision relative aux offres salariales des cadres de 2021-2022	3 425 050	
Provision relative au maintien de l'équité salariale des cadres de 2021-2022	588 252	
Surplus net ajusté ¹	2 877 815	2 792 257

Mesures non conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public

¹ Consulter le tableau 1 « Ajustements au résultat net » et la section « Mesures non conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

En plus de fournir des mesures du résultat net selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP), nous avons inclus certaines mesures du résultat net non conformes aux NCCSP. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les NCCSP et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures, du même type, présentées par d'autres organismes du secteur public.

Principaux facteurs affectant les résultats

Les principaux facteurs ayant un effet sur les résultats du Centre de services scolaire sont les suivants :

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités dans le secteur de l'éducation. Pour le Centre de services scolaire, les incidences de la pandémie découlent principalement des mesures décrétées par les gouvernements depuis le mois de mars 2020 visant à assurer la protection de la santé de la population.

En plus des impacts directs de la pandémie visant la protection de la santé de la population, le Centre de services scolaire doit composer avec plusieurs éléments ayant une incidence négative sur l'économie mondiale. La pandémie a ainsi aggravé les impacts de la pénurie de personnel, de la surchauffe du secteur de la construction et de la chaîne d'approvisionnement.

La pénurie de personnel dans la région métropolitaine de Montréal engendre une pression à la hausse sur les salaires dans le secteur privé. Les conditions salariales étant établies à l'échelle provinciale pour les centres de services scolaires, ces derniers doivent composer avec un taux de roulement du personnel plus élevé et investir d'avantage d'efforts et de ressources dans le recrutement du personnel, ce qui a un impact sur les coûts liés à la gestion de la main d'œuvre au sein des établissements d'enseignement et des services administratifs centraux.

La surchauffe du secteur de la construction dans la région métropolitaine de Montréal exerce une pression à la hausse sur les coûts de construction et de rénovation, créant un écart important entre les coûts de projet estimés par le ministère de l'Éducation au moment de leur approbation et les coûts réels des projets au moment de leur réalisation. Les écarts de financement nous sont généralement compensés au cours des exercices financiers futurs, occasionnant un décalage au niveau de la trésorerie.

Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle planétaire engendrent une pression à la hausse sur la disponibilité et les prix des marchandises.

La variation des clientèles des secteurs jeunes, adultes et de la formation professionnelle a un impact direct sur les revenus de subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, les revenus liés à la taxe scolaire, les revenus liés aux droits de scolarité et frais de scolarisation, ainsi que les dépenses de fonctionnement.

La croissance liée à l'indexation et aux avancements d'échelons des salaires et des avantages sociaux a un impact sur les revenus de subvention du ministère de l'Éducation et sur les charges de fonctionnement.

Le coût de soutien des besoins d'espace, incluant le développement de nouveaux espaces et le maintien d'espaces existants, a un impact direct sur les charges liées aux activités d'investissement et sur les dépenses de fonctionnement.

La fluctuation des taux d'intérêts a un impact direct sur les frais financiers liés principalement aux emprunts temporaires et aux avances du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (CGTSIM). La fluctuation des taux d'intérêts a également un impact direct sur la valeur de ses obligations au titre des prestations constituées du régime collectif d'avantages complémentaires à la retraite.

Les centres de services scolaires de l'Île de Montréal effectuent des emprunts temporaires auprès du CGTSIM à titre de marge de crédit pour financer leurs opérations puisque qu'il y a un important décalage entre les sorties de liquidités et les encaissements de subventions du ministère de l'Éducation.

Les avances reçues du CGTSIM portent intérêt au taux moyen mensuel pondéré des emprunts à court terme et autres soldes créditeurs du système de financement à court terme du CGTSIM. Ce taux d'intérêt ne doit pas excéder le taux CDOR majoré de 0,3%. Au 30 juin 2022, le solde des avances du CGTSIM est de 178 M\$ au taux d'intérêt de 0,56 % (557 M \$ au taux de 0,35 % au 30 juin 2021). Chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur le solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 1,8 M\$.

Analyse des résultats liés au fonctionnement

Pour l'année scolaire 2021-2022, le Centre de services scolaire a réalisé un excédent de 56 M\$ comparativement à un déficit de 57 M\$ en 2020-2021.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 155 M\$, passant de 1 283 M\$ en 2020-2021 à 1 438 M\$ en 2021-2022, une hausse de 12 %.

La variation des revenus s'explique en grande partie par l'augmentation de 66,7 M\$ liés à la subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, à la hausse des ventes de biens et services de 3,8 M\$, à l'augmentation des revenus de subvention de financement liés à la réévaluation du passif au titre des sites contaminés de 71 M\$, ainsi qu'à la hausse des revenus d'amortissement de la subvention d'investissement reportée de 8,3 M\$.

Dépenses

Les dépenses ont augmenté de 42 M\$, passant de 1 340 M\$ en 2020-2021 à 1 382 M\$ en 2021-2022, une hausse de 3 %.

La variation des dépenses s'explique en grande partie par l'augmentation des charges liées à l'enseignement et à la formation de 21,8 M\$, la hausse des charges liées au soutien à l'enseignement et à la formation de 20,9 M\$, la hausse des charges liées aux activités relatives aux biens meubles et immeuble de 10,7 M\$ et à la diminution des charges liées aux activités connexes de 14,3 M\$. Ces dernières ont diminué en raison de la baisse de la provision relative aux offres salariales de 80,9 M\$, alors qu'il y a eu réévaluation à la hausse de la provision du passif au titre des sites contaminés de 71 M\$.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé a atteint 99,9 M\$ en 2021-2022, comparativement à 156,3 M\$ en 2020-2021 et à 99,3 M\$ en 2019-2020. En considérant les données des exercices précédents, et en excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau 1 « Ajustements au résultat net² », les résultats financiers de l'année 2021-2022 démontrent un effort continu et rigoureux de gestion des fonds publics par tous les titulaires de budget du Centre de services scolaire.

De 2011-2012 à 2014-2015, il y a eu des efforts soutenus de réduction du déficit. L'année suivante, le Centre de services scolaire a atteint les objectifs de son Plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB) d'une durée de cinq ans en présentant des excédents d'exercice de 0,2 M\$ en 2015-2016 et de 1,5 M\$ en 2016-2017.

L'exercice financier 2017-2018 marquait la première année où le Centre de services scolaire a adopté un budget sans PREB, en présentant des excédents d'exercice de 2,5 M\$ en 2017-2018 et de 0,4 M\$ en 2018-2019.

Malgré l'amélioration nette de la situation financière du Centre de services scolaire, l'année financière 2019-2020 marque le retour vers un déficit d'exercice, causé par l'effet négatif de la pandémie et de la fermeture de nos établissements scolaires du 13 mars 2020 au 30 juin 2020.

L'année 2020-2021 affiche également un déficit d'exercice, causé en grande partie par les impacts financiers de la provision relative aux offres salariales du gouvernement et la provision relative au maintien de l'équité salariale, une situation qui s'est résorbée en 2021-2022 par la constatation du revenu de subvention relatif à ces provisions.

Impact financiers de la pandémie de COVID-19

Les impacts financiers de la pandémie pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022 sont évalués à 13,5 M\$. Toutefois, le Centre de services scolaire n'a pas encore reçu d'allocation en soutien financier de la part du ministère de l'Éducation pour couvrir ces dépenses additionnelles.

Tableau 2

Sommaire des impacts financiers de la pandémie de COVID-19		
	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Dépenses additionnelles liées aux différentes mesures mises en place pour lutter contre la propagation du virus		
Dépenses non salariales	1 845 409	8 047 851
Dépenses salariales	11 677 600	18 524 630
Dépenses liées à l'enveloppe des enseignants	–	24 975 644
Total des dépenses additionnelles	13 523 009	51 548 125

² Consulter le tableau 1 « Ajustements au résultat net » et la section « Mesures non conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Analyse des résultats liés à l'investissement

Projets d'investissements et de maintien d'actifs

Les dépenses d'investissement et de maintien d'actifs ont diminué de 48,6 M\$, passant de 395,4 M\$ en 2020-2021 à 346,8 M\$ en 2021-2022.

Ajout d'espace

Les dépenses associées à des projets d'ajout d'espace se sont élevées à plus de 95 M\$ en 2021-2022, comparativement à 115,5 M\$ en 2020-2021.

Au cours de l'année financière 2021-2022, nous avons livré trois projets d'ajout d'espace

Maintien d'actifs

Les dépenses relatives au maintien d'actifs immobiliers, à la résorption du déficit de maintien, ainsi qu'au travaux de réfection et de transformation se sont élevés à plus de 228,8 M\$ en 2021-2022, comparativement à 251,3 M\$ en 2020-2021.

Technologies de l'information

Les investissements en technologies de l'information se sont élevés à 13,4 M\$ en 2021-2022, comparativement à 22,2 M\$ en 2020-2021.



École Saint-Mathieu Annexe, livrée en 2021-2022



École Fernand-Séguin, pavillon Hubert-Reeves, livrée en 2021-2022

Notre mission

Fournir aux établissements scolaires, aux services administratifs et aux instances dirigeantes du Centre de services scolaire de Montréal, les services et les conseils nécessaires à la saine gestion financière et administrative de notre institution.

Notre vision

Le Service des ressources financières s'engage à être une organisation exemplaire permettant au Centre de services scolaire de Montréal de réaliser pleinement sa mission. Nous aspirons à être un groupe reconnu parmi les meilleurs du secteur de l'éducation pour notre expertise en finance et en gestions responsable des fonds publiques. Nous aspirons à être un agent de changement inspirant dans le secteur de l'éducation en matière d'innovation, de collaboration, de productivité et de développement durable.

Nos valeurs

Satisfaction des partenaires

Le Service des ressources financières vise l'atteinte des normes élevées de qualité et de satisfaction de ses divers partenaires. Il met en place les outils et les systèmes et fournit les conseils en vue de répondre aux besoins exprimés par les parties prenantes. Il procède aux changements nécessaires pour améliorer la qualité de ses services. Le Services des ressources financières adhère aux principes d'amélioration continue du service à la clientèle et de l'excellence opérationnelle.

Efficacité et compétence

Conscient du rôle qu'il joue auprès des établissements scolaires et des unités administratives, le Service des ressources financières recherche, de façon continue, une meilleure efficacité dans ses systèmes et processus de gestion, et s'assure que son personnel soit efficace et compétent afin de fournir de l'information claire et complète.

Respect des personnes

Le personnel du Service des ressources financières est la clé de sa réussite. Pour assurer le respect mutuel, chaque membre du personnel agit avec considération, diplomatie et humilité. Les gestionnaires s'engagent à fournir l'information nécessaire en toute transparence à l'accomplissement du travail, à impliquer les employés dans les projets de changement, à démontrer de l'ouverture pour les nouvelles idées et à reconnaître leur contribution dans un milieu propice au développement professionnel et à la croissance personnelle. L'atteinte de cette valeur implique un engagement réciproque de la part des employés.

Service des ressources financières

M. Jean-François Mongeau

Directeur (Intérim assuré par M. Krimo Azouaou)

M. Krimo Azouaou

Directeur adjoint

Bureau de l'analyse financière et du contrôle budgétaire

M. Mathieu Bouchard

Directeur adjoint

Bureau des approvisionnements

Mme Marie-Hélène Bourbeau

Coordonnatrice et coordonnatrice par intérim

Bureau de la comptabilité